Bulletin Municipal Mulsans

Juillet à Septembre 2020

Prenez soin de vous

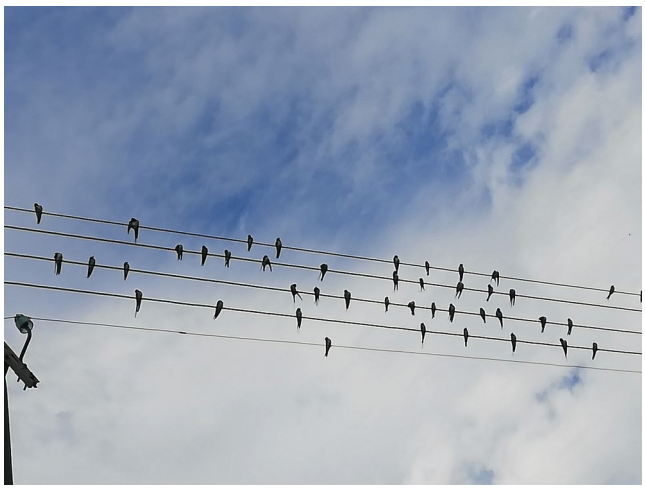

Le mot du maire

Chères Mulsanaises, chers Mulsanais,

Les saisons passent mais notre vie demeure toujours perturbée - modérément dans nos campagnes - par les incertitudes liées à la Covid.

Continuons a être vigilant pour soi et pour les autres.

Le Conseil Municipal poursuit son travail et reste à votre disposition pour toute remarque, critique, suggestion ou aide spécifique.

Prenez soin de vous, Le Maire

MERCI - MERCI- MERCI

Céline - notre fidèle et dévouée employée communale tient à remercier les habitants de Mulsans pour l'aide précieuse apportée durant le confinement.

Le désherbage, le nettoyage des caniveaux, l'entretien du cimetière ont ainsi contribué à ce que Mulsans reste un village propre.

L'ensemble du conseil Municipal se joint à Céline pour ses remerciements.

Encore Merci à toutes et à tous…..

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

La Mairie de Mulsans vous accueille

Attention nouveaux horaires

Mardi et Jeudi de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 16h30
Vendredi de 8h00 à 12h00

Pour rencontrer le maire ou un adjoint,
prendre rendez-vous avec le secrétariat
par téléphone au 02 54 87 34 73
ou par mail mairie.mulsans@wanadoo.fr

Quelques numéros utiles:

Syndicat scolaire de Maves:
02 54 87 31 18

Val D'eau:
02 54 81 40 84
ASTREINTE
06 88 84 05 30

Les Portes de l'emploi à MER:
- Le lundi de 14 h à 17 h
- Le mercredi de 9 h à 12 h
02 54 81 37 69

MSAP:
06 77 16 46 94 ou msap@beaucevaldeloire.fr

Assistante sociale:
02 54 55 82 82

Sapeurs-Pompiers :
18 ou 112

Gendarmerie :
02 54 81 41 20 ou le 17

SAMU :
15

Conciliateur de Justice:
02 54 81 40 80
(prendre rendez-vous à la Mairie de Mer)

Nouvelles de la Mairie

Nouvelle secrétaire:

Après 3 années de service à la commune, Audrey CORREIA quitte le secrétariat.
Nous avons apprécié son professionnalisme, ses compétences, son dynamisme et ses qualités humaines.
Nos vœux de réussite.

Christelle GALLAND succèdera à Audrey. Forte de 18 années d'expérience aux mairies de Villexanton et la Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine, nul doute que Christelle s'intègrera facilement au sein de notre équipe.
Bienvenue….

Attention, suite à ce changement les horaires sont modifiés (voir page 2)

Des Mulsanais à l'honneur

Sebastien et Isabelle ROBERT ont été récompensés d'un LAURÉAT D'EXCELLENCE par le jury des Gourmets des régions de France qui récompense les professionnels des métiers de bouche qui travaillent des produits frais, locaux avec originalité et faisant preuve d'innovation.

Pour mémoire Isabelle et Sebastien tiennent le Palais des l'Is à Champigny en Beauce.

Toutes nos félicitations.

Compte-rendu
du
Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets des réunions du Conseil Municipal sont disponibles sur le site de la commune *www.mulsans.fr*

Séance du 30 juin 2020:

Le Conseil Municipal propose une liste de 12 titulaires et de 12 suppléants à la direction des Finances Publiques afin de constituer la Commission Communale des Impôts Directs (commission obligatoire).

Le Conseil Municipal approuve l'achat d'un véhicule neuf type Renault Trafic avec attelage compte tenu de l'état de vétusté du véhicule actuellement en service.
Un crédit bail d'un montant de 283€30HT financera cet achat sur 5ans avec une option d'achat de 1 557.38€ HT.

Le Conseil Municipal approuve la signature d'un contrat d'entretien pour l'éclairage public sur 1 an avec l'entreprise ENGIE Solutions. Ce contrat sera ou non renouvelé en fonction des services rendus (changement récent de nombreux points lumineux et moins de problème avec LED).

Le Conseil Municipal a attribué les subventions aux différentes associations.

Le Conseil Municipal approuve la réalisation de l'étude pour l'enfouissement des réseaux à l'entrée du Bourg - Coté Blois:

-énergie électrique
-éclairage public
-télécommunications

par le SIDELC, ces travaux devant être réalisés avant la réfection de la chaussée prévue pour début 2021.
Les demandes de subventions sont en cours.

Le Conseil Municipal approuve la modification de la signalisation routière dans le bourg afin de limiter la vitesse et améliorer la sécurité

- mise en place de panneaux STOP
- marquage au sol

Le Conseil Municipal approuve l'installation d'horloges astronomiques qui règlent automatiquement les horaires d'allumage et d'extinction de l'éclairage public sans avoir à recourir à une entreprise pour les modifications d'horaire été/hiver.
Subvention de 40% par le Sidelc.

Le Conseil Municipal approuve le remplacement des radiateurs de chauffage des logements sociaux, vétustes, peu efficaces et responsables de dépenses de chauffage très importantes.

Le Conseil Municipal approuve l'enfouissement du réseau électrique à « Bonpuits » et le changement des lanternes de l'éclairage public avec lumière type LED.

Compte-rendu
du
Conseil Municipal

Séance du 23 juillet 2020:

Le Conseil Municipal approuve la dissolution du CCAS et les votes du compte de gestion et du compte administratif.

Le Conseil Municipal approuve le montant des indemnités de fonction du Maire. L'indemnité mensuelle sera de 30% de l'indice brut terminal alors qu' elle peut être de 40.3% soit une économie de 400 euros brut mensuel pour la commune.

Le Conseil Municipal approuve le projet de création d'une aire de jeux type « Citypark » par l'entreprise AGORESPACE sous réserve d'obtention des subventions dont les demandes sont en cours.
Le montant de l'investissement est de 47 002€80TTC.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise PASTEUR pour réaliser les travaux de drainage des eaux pluviales au niveau des plateaux surélevés d'Epiez.

Le montant est de 5 328€TTC.

Séance du 15 septembre 2020:

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise INEO pour la pose de sept mats équipés de lanternes solaires pour un montant de 18 892.94€ TTC. Ces travaux seront financés avec le budget 2021.
Subventions du Sidelc (40%) et du Syndicat Mixte du Pays des Châteaux.

Le Conseil Municipal approuve le projet de convention entre le Syndicat Mixte du Pays des Châteaux, et la commune de Mulsans pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économie d'énergie.

Le Conseil Municipal approuve le devis de l'entreprise E. Denis pour la réfection du chapeau du mur de clôture de l'ancienne école d'un montant de 2 593.61€TTC

Informations

Salle des Fêtes:

La location de la salle des Fêtes est suspendue pour une durée indéterminée.

Vous serez informés lors de la reprise des locations selon l'évolution de la situation sanitaire.

Merci de votre compréhension.

Travaux

Balayeuse:
La balayeuse a enfin fait son retour. La situation actuelle est provisoire à savoir que le choix entre l'achat de nouveau matériel par la CCBVL ou la poursuite d'une location de service n'est pas tranché.

Réseau électrique:
A Villefrisson, remplacement de 7 poteaux électriques où les fils nus sont remplacés par du fil torsadé et treize nouveaux points lumineux type LED sont en cours d'installation.

Réseau eaux pluviales:
Le curage des réseaux d'eaux pluviales a été réalisé par l'entreprise « SAUR » - 6 m³ de déchets ont été extraits des divers regards et canalisations. Certaines étaient quasi obstruées par d'importantes quantités de « lait de ciment » (on ne nettoie pas son matériel de bricolage dans le réseau).

Un entretien annuel est à discuter, ce qui éviterait des dépenses conséquentes (un devis est en attente).

Vidéosurveillance:
Devant la répétition des dépôts sauvages sur le site des conteneurs, un système de vidéosurveillance a été installé afin de repérer et verbaliser les délinquants.

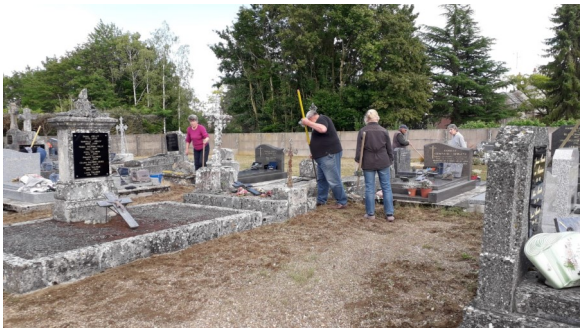

Cimetière:
La solidarité communale a fonctionné à merveille pour désherber le cimetière. 42 personnes munies de binette et râteau ont permis de rendre ce lieu propre et digne.
Un grand merci à toutes et à tous.

Avant

Après

Abribus:
L'abribus du bourg a été nettoyé, lasuré - le sol et les vitres sont propres - afin d'accueillir les écoliers dans de bonnes conditions.
Celui de Villefrisson sera remplacé en 2021.
Un grand MERCI à Céline.

La croix de Villefrisson, une nouvelle fois descellée suite à un choc (responsable inconnu) a été réparée et installée a un endroit plus sûr - à côté de l'arrêt de bus - afin d'éviter la récidive de ces incidents.

Le local tennis - victime d'acte de vandalisme - a été remis en état à savoir remplacement des WC et de la porte d'entrée.
Le dépôt de plainte n'a pas permis d'identifier le(s) coupable(s).

Petits accidents sur la commune sans gravité:

Réunion avec les Jeunes

Compte-tenu des circonstances sanitaires actuelles, nous sommes dans l'impossibilité de consulter les jeunes de Mulsans comme prévu.

Nous les remercions de bien vouloir remplir ce formulaire ci-dessous et de le retourner à la Mairie ou par mail: mairie.mulsans@wanadoo.fr

✂...

Enquête sur les besoins ou suggestions des jeunes de Mulsans

Nom (facultatif): ………..…………..………..…… Prénom:……..……………..……..……...…….. Age:……...…...

Quelles sont vos suggestions pour dynamiser la commune?

……………………………………………………………………………………………………….………

……………………………………………………………………………………………………….………

Quels équipements vous semblent utiles d'installer?

……………………………………………………………………………………………………….………

……………………………………………………………………………………………………….………

Autres suggestions:

……………………………………………………………………………………………………….………

……………………………………………………………………………………………………….………

Arbre de Noël

Sous réserve des conditions sanitaires, l'arbre de Noël aura lieu le:

Dimanche 13 décembre 2020 à 15h30.

La Mairie vous tiendra informée de tout changement.

Une nouvelle structure est mise en place depuis le 15 septembre à l'initiative de la Communauté de Communes Beauce Val de Loire et de la Communauté de Communes du Grand Chambord afin d'informer, d'aider et d'accompagner GRATUITEMENT, toutes les personnes ayant un projet immobilier-locataire et propriétaire **sans conditions de ressources .**

Ceci concerne la location, l'achat, la construction, la réhabilitation, la rénovation énergétique, l'aménagement intérieur de tout bien immobilier .

En contactant la Maison de l'Habitat, vous aurez un interlocuteur UNIQUE qui vous guidera pour faciliter l'aboutissement de vos projets , vous évitant d'avoir à contacter plusieurs organismes. Ainsi vos démarches administratives seront facilitées.

Objectif:
Faciliter l'installation et la vie des ménages sur le territoire, augmenter le niveau de confort des habitations en particulier au niveau énergétique.

Ambition:
Simplifier le parcours des usagers en apportant les meilleures réponses sur les aspects techniques financiers fiscaux et règlementaires grâce à un numéro unique et faciliter le contact entre les particuliers et les professionnels du bâtiment.

2 VOLETS : Habiter et Rénover:

Habiter:
Liste de logements disponibles ,conseils administratifs, lien vers les organismes de prêt et les services instructeurs d'urbanisme.

Rénover :
La Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique (PTRE) accompagne et conseille les ménages dans le cadre de la rénovation énergétique en partenariat avec l'ADIL –EIE 41 la région Centre Val de Loire

Amélioration de l'habitat avec adaptation des logements à la perte d'autonomie liée au vieillissement ou au handicap.

Développement d'une offre de logements locatifs à loyers et charges maitrisés les partenaires sont SOLIHA 41 et l'agence nationale pour l'amélioration de l'habitat..

Permanences:
Des permanences seront organisées dès la deuxième semaine de septembre sur chaque secteur du territoire de 9h30 à 12h avec l'animateur de la Maison de l'Habitat, l'ADIL-EIE 41 et SOLIHA 41 :

- **Marchenoir:** le 1er mercredi de chaque mois
- **Bracieux:** le 1 et 3e jeudi de chaque mois
- **Saint-Laurent-Nouan:** le 2e mercredi de chaque mois
- **Mer:** le 2e et 4e jeudi de chaque mois
- **Oucques-la-Nouvelle:** le 3e mercredi de chaque mois
- **Montlivault:** le 4e mercredi de chaque mois

Communauté de communes
BEAUCE VAL DE LOIRE
www.beaucevaldeloire.fr

Accueils de Loisirs Sans Hébergement

TOUSSAINT 2020

Informations pratiques

La C.C.B.V.L propose un service d'accueil des enfants au sein des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (A.L.S.H) situés sur son territoire.

Conditions d'accueil

Pour être accueilli au sein d'un des A.L.S.H de la C.C.B.V.L, un enfant doit remplir deux conditions :
- être scolarisé,
- être âgé d'au moins 3 ans au premier jour de présence (sauf à Marchenoir, 4 ans).

Dossier d'inscription

L'inscription d'un enfant au sein d'un A.L.S.H de la C.C.B.V.L nécessite de remplir un dossier administratif, valable pour l'année scolaire en cours.

Pour être complet, ce dossier doit contenir les éléments administratifs suivants :
- le document « Fiche enfant ALSH CCBVL » (fiche individuelle de renseignements),
- une attestation d'assurance en Responsabilité Civile,
- une photocopie des vaccinations de l'enfant (DTPolio obligatoire),
- le règlement intérieur des A.L.S.H signé,
- l'avis d'imposition N-1 du foyer (2 avis si personnes non mariées).

Pour chaque séjour, une fiche spécifique de réservation est à compléter durant la période d'inscriptions dédiée.

Tarification

Les tarifs journaliers des A.L.S.H de la C.C.B.V.L sont basés sur les revenus des familles, selon un calcul de quotient familial (Q.F) propre à notre collectivité.

Pour calculer ce Q.F, il est indispensable que les familles nous fournissent leur avis d'imposition N-1. Sans ce document, le tarif maximal sera automatiquement appliqué.

Les familles bénéficiaires de Bons Vacances de la C.A.F ou d'aides spécifiques doivent nous fournir les documents lors de l'inscription.

L'ADMR pour tous, toute la vie, partout

Association locale ADMR de Mer

MAISON DES SERVICES
32, rue Haute d'Aulnay
41500 MER

- **Vie quotidienne**

Tél. 02 54 81 42 00
E-mail : ms-mer@fede41.admr.org

- **Livraison de repas**

Tél. 02 54 81 42 00
E-mail : ms-mer2@fede41.admr.org

*L'ADMR est une **association à but non lucratif** de services à la personne et **proche** de ses clients. Elle améliore la qualité de vie de tous, grâce à sa gamme complète de services.*

ENFANCE ET PARENTALITÉ	Des solutions de garde d'enfants à domicile, un soutien aux familles pour faire face aux aléas de la vie et une action socio-éducative (TISF)
Accompagnement à domicile pour personnes en situation de handicap	ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP
SERVICES ET SOINS AUX SÉNIORS	Des services spécialisés pour les personnes âgées, en situation de handicap ou au retour d'une hospitalisation : aide à la toilette, courses, soins, transport accompagné… Equipe Mobile Alzheimer (EMA)
Entretien du logement, entretien du linge, petits travaux de bricolage et de jardinage	ENTRETIEN DE LA MAISON

L'ADMR recrute en permanence des aides à domicile et des aides soignants.
Envoi des candidatures à :
jepostule@fede41.admr.org

DES BÉNÉVOLES AU CŒUR DE LA VIE LOCALE

L'originalité de l'ADMR repose sur un mode de coopération entre le client, le bénévole et le salarié.

En complément des équipes salariées, le bénévole effectue des visites de courtoisie, développe le lien social, rompt l'isolement des personnes âgées, handicapées et participe à la gestion de l'association locale ADMR.

Ancrés dans la vie locale, les bénévoles savent détecter les problèmes de société ou les besoins pouvant émerger autour d'eux : c'est l'intelligence sociale.

L'ADMR recherche des bénévoles pour rejoindre l'équipe locale. N'hésitez pas à nous contacter au 02 54 81 42 00 !

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un lieu d'échanges, d'information et d'orientation pour les parents employeurs et les assistantes maternelles.

Ce service est itinérant pour être au plus près de notre jeune public, professionnelles, parents !

Le Ram propose des matinées d'éveil sur l'ensemble de la communauté de communes, en se déplaçant au sein des communes suivant un planning annuel, de 9h30 à 11h30 pour les enfants de 0 à 3 ans confiés à une assistante maternelle et les parents en congé parental qui le désirent.

Il y à 2 ans nous étions présents le jeudi matin à Mulsans, cette année nous sommes le mardi à la salle du Presbytère de Maves (excepté pendant les vacances scolaires).

Ces temps d'animations permettent aux adultes de se retrouver et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles, sur les questions qu'ils se posent, tout en proposant des ateliers aux enfants (activités manuelles ou musicales, cuisine, manipulation, motricité, lecture et chansons…).

Le relais organise aussi trois grandes manifestations dans l'année : le carnaval au mois de Mars, la fête du RAM en juillet et le spectacle de Noël. Les assistantes maternelles, les enfants ainsi que leurs parents y participent avec plaisir !

Pour tous renseignements, demande de liste d'assistantes maternelles, le bureau du RAM est ouvert le lundi et le jeudi de 14h à18h, le mardi de 14h à 16h45 et le mercredi de 14h à 16h30. Lors des vacances scolaires vous pouvez joindre l'animatrice le lundi de 14h à 18h, le mercredi et le jeudi de 9h à 17h, le mardi et le vendredi de 10h à 18h.

Liste des assistantes maternelles sur notre commune:
- Caroline COUILLAUD: 06 11 32 52 41
- Cécile GUY: 02 54 89 34 84

Relais Assistantes Maternelles (RAM)
Animatrices : Mélanie WAGNER et Karine TARIN
26 rue du Sergent Bernard - 41500 MER
Tél : 0254333844
Mail : ram@beaucevaldeloire.fr

Découvrez les Vice-Présidents de la CCBVL ainsi que leurs délégations :

De gauche à droite : Jacques BOUVIER, Catherine BLOQUET-MASSIN, Joël NAUDIN, Astrid LONQUEU, Frédéric DEJENTE, Pascal HUGUET, Vincent ROBIN, Marc GAULANDEAU, Annie BERTHEAU, Christian JUSTINE.

Pascal HUGUET, *Maire de Concriers* – **Président**

Vincent ROBIN, *Maire de Mer*, **1er VP en charge des RH et mutualisation, gens du voyage, délégation générale**

Jacques BOUVIER, *Maire de Viévy le Rayé* - **2ème VP en charge des finances**

Astrid LONQUEU, *Maire de Maves* - **3ème VP en charge du dev durable, l'urbanisme et l'habitat**

Joël NAUDIN, *Maire de Oucques la Nouvelle* - **4ème VP en charge des travaux**

Frédéric DEJENTE, *Maire de Suèvres* - **5ème VP en charge du développement économique**

Catherine BLOQUET-MASSIN, *Maire de Briou* - **6ème VP en charge de scolaire et jeunesse**

Christian JUSTINE, *Maire de Muides sur Loire* - **7ème VP en charge du tourisme**

Annie BERTHEAU, *Adjointe au Maire de Mer* - **8ème VP en charge de Petite Enfance, Enseignement musical, solidarités et cohésion sociale**

Marc GAULANDEAU, *Maire de Boisseau* - **9ème VP en charge de cycle de l'eau, voiries et assistance technique aux communes**

Outils de communication

Bulletin Municipal:

Le Bulletin Municipal de la Commune, a pour but de rappeler à chaque Mulsanais les actions menées durant l'année (4 parutions par an). Nous vous rappelons qu'il est important d'adhérer à la diffusion par mail. Vous trouverez en bas de la page un bulletin d'inscription.

La Page Internet:

Ce service à vocation informative permet de faire circuler les informations. Ainsi les visiteurs peuvent rester informés depuis leur ordinateur, tablette ou téléphone.

https://www.mulsans.fr/

L'Application PANNEAUPOCKET:

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Depuis 2019, la commune propose un nouvel outil de communication pour ses administrés : l'application PANNEAUPOCKET, disponible sur tous les smartphones. Utile, gratuite, illimitée et sans inscription, cette application vous envoie en direct, sans publicité, ni collecte de données personnelles, les informations importantes de la commune, en passant par les incidents, coupures d'eau et d'électricité.

A télécharger sans modération sur votre smartphone afin d'avoir en temps réel et gratuitement les informations ou actualités concernant la commune. Actuellement 160 smartphones ont mis MULSANS en favori.
Il faut faire plus..

Message groupé: (service gratuit)

smsmode

Le petit dernier, des moyens de communications mis en place durant le confinement, permet d'être informé par sms en temps réel des informations communales et officielles.
N'hésitez pas à vous inscrire, il vous suffit d'envoyer votre Nom, Prénom et numéro de portable à la mairie à mairie.mulsans@wanadoo.fr ou par téléphone au 02 54 87 54 73

Message dans les boîtes aux lettres:
Afin que personne ne soit oublié, nous poursuivons la distribution de messages dans les boites aux lettres pour les informations les plus importantes

✂----------

Inscription

Réception du Bulletin Municipal par mail

Coupon réponse à déposer ou envoyer à la mairie:

Mr Mme

☐ ☐ Nom: ……Prénom: ……..

Adresse: ……...

Mail: ……@.....

Etat Civil:

Naissances:

BOULAY Noé	17/06/2020
BLIN Nina	22/06/2020
LE ROUX Sofia	23/06/2020
KOECHLER HERINGUEZ Milan	05/07/2020

Mariage:

DURAND Grégory & AVRAIN Caroline	08/08/2020

Maison de Services Au Public devient France Services Itinérant

Bien que rebaptisée France Services Itinérant, la Maison de Service Au Public est toujours à votre disposition **les quatrièmes mardis de chaque mois de 14h00 à 17h00 à la mairie.**

Nous vous rappelons que France Services Itinérant est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches administratives auprès de divers organismes:

* La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)
* La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM)
* La Mutuelle Sociale Agricole
* Le Pôle Emploi
* La Caisse d'Assurance Retraite et de Santé Au Travail (CARSAT)
* La mission locale du Blaisois
* La Direction Générale des Finances publiques (DGFIP) pour les déclarations de revenu
* La Préfecture pour les cartes grises, permis de conduire.

Contact: *Caroline SODOYER* au 06 77 16 46 94
Attention nouvelle adresse mail: franceservices@beaucevaldeloire.fr
Il est cependant possible de bénéficier des services de la MSAP en dehors de sa commune de résidence en cas de problème « URGENT ».

Prochains passages à Mulsans les mardis de 14h à 17h: 27/10/2020 - 24/11/2020 - 22/12/2020

✂.....

Vidanges de fosses septiques et fosses toutes eaux

La Commune organise un regroupement de vidange des fosses septiques et fosses toutes eaux afin de négocier un tarif attractif.
Merci de vous inscrire et de retourner le bulletin à la Mairie

Fosse septique ☐ Volume ☐

Fosse toutes eaux ☐ Volume ☐

Nom et Prénom .....

Adresse .....

☎ .....